

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 84/700 du 7/08/84
/ETVS.DGTFP.DFF.SAVTS.14
Portant Inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1982 de certains Administrateurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des SAF - (Administration Générale).

-----ooOoo-----
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
-----ooOoo-----

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/EF du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/EF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/197/EF du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/EF du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 62/428 du 29.12.62 fixant le statut des cadres de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers ; - SAF ;
(/u le décret n° 65/170/EF du 25.6.65 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/EF du 5.7.62 fixant les échelonnements, indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/015 du 26.01.1981 au décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26.01.1981 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 83/320 du 3.5.83 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;
(/u le procès-verbal de la Commission Administrative Paritaire réunie à Brazzaville, le 05 Juin 1984.

/ /) SECRET :

.../...

ARTICLE 1er. - Les Administrateurs des cadres de 1^{re} catégorie A, hiérarchie I des SAF (Administration Générale) dont les noms suivent, sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1982 pour les échelons ci-après de leur grade à 2 ans.

Pour le 2^o échelon

- TSIBA André

D.G. Tourisme

Pour le 3^o échelon

- KOMBELLY Alain Yves

ONIVEG

ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera. /-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO MATSICHA. -

Brazzaville, le 7 AOUT 1982

- Colonel Louis SILVAIN GOLA. -

Le Ministre des Finances,

- Itihi Ossétoumba LAKOUNDZOU. -

AMPLIATIONS :

JORFC.....1
DGTFE/DFF.....3
D.G.B.....3
D.C.F.....2
ONIVEG.....1
INTERSES.....2
DOSSIERS.....6
SGCM/BC.....2